

POLITIQUE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Je souhaite concilier travail et sécurité au travers d'une culture de prévention et de responsabilisation.

Ma volonté est d'améliorer de façon permanente et continue la sécurité, la santé et l'environnement dans l'entreprise :

- Réduisant les risques liés à la circulation routière
- Réduisant le taux des accidents du travail
- Réduisant nos émissions polluantes
- Maintien l'absence de maladie professionnelle

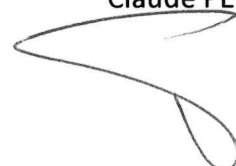
Pour atteindre ses objectifs et pour poursuivre les actions menées depuis 2016, TRANSPORTS PEIGNÉ :

- Implique le personnel dans l'analyse et la prévention des risques, les remontées de situations dangereuses et des pistes de progrès, l'animation des causeries, les audits ;
- Met en place un système d'analyse des causes profondes des risques accident/presqu'accident/sinistre routier/situation dangereuse ;
- Met en œuvre une démarche de protection de l'environnement, en poursuivant les formations à l'éco-conduite, en maîtrisant nos consommations, en renouvelant son parc selon la norme EURO6 et en appliquant le tri sélectif et la valorisation des déchets ;
- Prévient les comportements addictifs en situation de travail (alcool, drogue, médicament) en assurant une sensibilisation des salariés sur les risques associés.

Je m'engage et toute l'équipe de la société TRANSPORTS PEIGNÉ, à mettre au service de ces objectifs les moyens nécessaires, et à améliorer l'efficacité du système de management Santé Sécurité Environnement.

Avec l'implication de tous, TRANSPORTS PEIGNÉ a pu maintenir sa certification MASE pour 3 ans.

A Étrelles, le 21/03/2023
Claude PEIGNÉ



OBJECTIFS ET INDICATEURS

Des **objectifs SSE** sont définis en comité de pilotage en fonction de la politique, des exigences légales, des audits, des dysfonctionnements et des retours d'expérience et sont suivis par des indicateurs de performance et de surveillance.

Objectifs :

- Réduire de 10% les sinistres routiers responsables
- Revenir au niveau de 2020 pour le taux d'accident du travail – TF1
- Réduire de 1L/100km la consommation des véhicules
- Maintenir le nombre de nos maladies professionnelles à 0

Indicateurs	Cibles 2022
Nombre de sinistre routier responsable	25 sinistres maximum
Nombre d'accident de travail avec arrêt - Taux de fréquence TF1	30,23 maximum
Nombre d'accident de travail sans arrêt - Taux de fréquence TF2	30 maximum
Nombre de maladies professionnelles	0
Nombre de jours perdus - Taux de gravité	1 maximum
Nombre de situations dangereuses ou de pistes de progrès identifiées	27
Nombre de réunion comité de pilotage SSE	4
Nombre d'animations SSE	40
Taux de salariés ayant assisté à 1 causerie ou plus	78%
Nombre d'audits	30
Salariés formés à l'éco conduite	70 %
Quantités de déchets recyclés (ampoules, batteries, piles, pneus...)	91 %
Consommation de carburants	Diminution 1L/100km
Respect des objectifs de consommation	75%

Un **plan d'actions SSE** couvrant les aspects santé/sécurité et environnement permet de suivre la mise en place du système de management de la sécurité et l'atteinte des objectifs.

Sont intégrés dans le plan d'actions SSE les éléments suivants :

- Les remarques des remontées terrain
- Les éléments découlant des analyses d'accidents du travail et de situations dangereuses
- Les actions incluses dans le Document Unique
- Les points relevés dans le cadre des causeries
- Les remarques des audits systèmes SSE et des autoévaluations
- Les remarques suite aux visites chantier
- Les éléments résultant de la veille réglementaire et documentaire

Ces éléments seront pris en compte en Revue de Direction, laquelle définira en conclusion les actions retenues et leur calendrier d'application.

Le Comité de Pilotage sera amené à en assurer leur suivi régulier, à déterminer les nouveaux objectifs annuels, dans une volonté d'amélioration continue.